



PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée Générale ORDINAIRE Samedi 5 MARS 2022

LES AMIS DES DRAGONS DE NOAILLES
7 PLACE ARISTIDE BRIAND
28130 PIERRES
SIRET 41462075700024 NAF APE 9001Z

A 14H30 : l'Association Les Amis des Dragons de Noailles a tenu son Assemblée générale à la **Maison des Associations Salle Cèdre à PIERRES 28130** sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci est annexée au présent procès-verbal.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés ; en conséquence le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, conformément aux articles 14 et 15 des statuts.

LA SEANCE EST OUVERTE

L'Assemblée est présidée par M. FLEURY Jean-François Président de l'Association.

Il est assisté d'une trésorière Mme ASENSIO Emilia, d'une secrétaire Mme ESPEISSE Valérie, de deux membres du CA, M. ROUCHEUX Marc, M. ESPEISSE Alain

Absent : M. HERAUD Bertrand, secrétaire

Le Président remercie les membres présents ainsi que le représentant de la mairie présente : M. GALLA, de PIERRES.

Pauline BONNEAU-PFEIFFER, Directrice Ecole de Musique de MAINTENON

PRESENTS :

Mme BOTTIN Peggy, Commissaire aux Comptes de l'Association

ABSENTS : M. HUBERT André Commissaire aux comptes (excusé)

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- **Présentation du rapport moral d'activité ;**
- **Fixation du montant des cotisations ;**
- **Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours et écoulé**
- **Modification des statuts et du règlement intérieur de l'Association ;**
- **Renouvellement des membres du Conseil d'Administration • Questions diverses.**

-Lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé 2020

-Lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé 2021

Il a été fait lecture des différents rapports moraux

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes conformément à l'ordre du jour

-Vote du rapport moral et d'orientation

L'assemblée générale adopte le rapport moral et d'orientation à l'unanimité.

Rapport et compte rendu financier :

La secrétaire donne lecture du rapport sur les comptes des exercices clos 2020 et 2021

Après lecture remercie les commissaires aux comptes qui valident les rapports des exercices

Soumet au vote à l'assemblée après avoir entendu le rapport, et donne quitus au trésorier la gestion de l'exercice financier.

Vote du budget prévisionnel 2022 :

Le projet de budget est adopté à l'unanimité

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Fixation du taux des adhésions :

Le montant de l'adhésion annuelle est maintenu comme suit à 20€ pour l'année 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Lors du débat qui a suivi les éléments ont été avancés :

Tenues

Un inventaire complet a été réalisé et un réassort est nécessaire

Devis a été demandé pour achat de gilets, cravates, lavallières (900 € environ)

Une demande de subvention exceptionnelle sera faite aux mairies

Instruments de musique :

Un inventaire complet a été réalisé, nous avons à ce jour 15 000 € environ en parc instruments et matériel

Suite à cet inventaire il manque des instruments, des accessoires, quelques instruments non identifiés qui ont été prêtés lors des dernières années.

Achats de matériel pour l'année 2021 2022

Pour information Mme Edwige Tassel atelier de restauration et révisions d'instruments de musique, nous a remis en état quelques instruments, un futur partenariat a été évoqué lors de l'assemblée.

Autorisations de droit à l'image pour Mr Jean Jacques Lecomte réalisation de vidéos de l'ensemble de l'orchestre lors des prestations (concerts)

Remerciements à Jean-Jacques pour la sonorité du concert du nouvel an 2021.

Local répétitions :

Lors de notre assemblée de 2020 nous avons évoqué le fait d'avoir un nouvel endroit, depuis cette année la Maire de Maintenon nous a mis à disposition une salle à l'école Charles Peguy avec l'appui de la directrice de l'espace musical.

Une convention a été signée entre la mairie et l'association et enregistrée en préfecture.

ADHESIONS :

Règlement intérieur de l'école de musique

Nouveau règlement de l'Ecole de musique voté en conseil municipal

La directrice de l'espace musical présente donne des informations à ce sujet concernant l'adhésion à l'association qui devient obligatoire elle précise que 15 adhérents font partie de l'Ecole de musique et sont musiciens à l'orchestre des Dragons de Noailles.

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION (ART 2)

Mis au vote l'assemblée adopte à l'unanimité la modification de l'article 2

Un avenant au règlement intérieur de l'association sera établi suite aux modifications apportées au règlement de l'espace musical.

Modification des statuts ARTICLE 2 des statuts de l'association

L'Associations se réunira en assemblée extraordinaire pour modifier et apporté quelques éléments nouveaux.

SUBVENTIONS COMMUNALE :

Pas de subventions versées pour l'année 2020 par la Mairie de Pierres Mr Galla présent donne des explications à ce sujet, du fait de la crise sanitaire vous n'aviez pas pu nous communiquer un budget prévisionnel de ce fait la subvention n'a pu vous être versée.

SORTIE DE FIN D'ANNEE : pas de date définie quelques thèmes de sorties évoqués ; sortie bateau mouches, visite opéra, maison de la radio (concert) à voir pour budgéter.

M. GALLA : remercie l'Association, et lui souhaite des réussites d'activités, et des moments de convivialités.

Nous remercions Mme BONNEAU-PFEIFFER, Directrice de l'Ecole de musique de MAINTENON pour sa présence et pour son écoute, sa participation auprès de l'Association.

Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration

VOTE ELECTION DU TIERS SORTANT

Après dépouillement des votes émis par les adhérents, l'assemblée a réélu

Mr FLEURY Jean-François

Mme ASENSIO Emilia et Marc ROUCHEUX

En qualité de membres du conseil d'administrations ceux-ci exerceront leur fonction conformément à l'article 7 des statuts pour une durée de 3 années.

Renouvellement des membres du conseil d'administration

Aucune candidature.

DEMISSION 2022

Effectif du Conseil Administratif était de 7 membres

Il y a eu 1 démission :

Monsieur Patrice DUFAY

Le Conseil Administratif est composé de 6 membres comme suit en 2022 :

-M. FLEURY Jean-François

-Mme ASENSIO Emilia

-Mme ESPEISSE Valérie

-M. HERAUD Bertrand

-M. ROUCHEUX Marc

-M. ESPEISSE Alain

La répartition des fonctions au sein du Conseil d'Administration se fera lors d'une réunion ultérieure dudit Conseil et ce conformément aux articles 7 et 9 des statuts.

Clôture de l'Assemblée Générale ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

Le Président déclare la séance levée à 17h00

Fait à Pierres,

Le 5 mars 2022

Le Président

La Secrétaire